

COMMENT CHOISIR UN VAE ? LES CONSEILS DE LA FUB

Depuis plusieurs années le phénomène du vélo à assistance électrique s'est développé dans nos villes. La FUB a mené au mois de juin 2015 une enquête nationale auprès de son réseau d'associations membres afin de mieux cerner les profils, les besoins et les motifs d'achat des usagers VAE. L'enquête réalisée en ligne a totalisé 676 réponses. Merci à vous pour le relai dans vos réseaux !

Cette expertise a permis à la FUB d'accompagner le Groupe La Poste et de leur proposer un cahier des charges d'aide au choix d'un VAE regroupant à la fois les profils d'usage, les prescriptions techniques, les points de vigilance et les accessoires et services complémentaires pour orienter une offre potentielle de l'entreprise vers ses salariés.

Un engouement pour les VAE

Le marché du cycle se développe fortement en France : en 2014 il s'est vendu 2 977 600 vélos, soit 7 % de plus qu'en 2013. On note l'engouement pour le vélo à assistance électrique, + 37 % par rapport à 2013 pour environ 77 500 VAE vendus en 2014 en France (source : Univélo). Ce chiffre est à comparer au marché européen qui représentait plus d'un million de VAE vendus en 2014, dont respectivement, 480 000 VAE vendus en Allemagne et 223 000 aux Pays-Bas durant cette période.

Le VAE et le Groupe La Poste

Le Groupe La Poste a récemment renouvelé sa flotte de vélos en réalisant une commande de pas moins de 30 000 VAE. Le 20 000^{ème} vélo à assistance électrique de cette commande a été offert, à titre symbolique, à un postier lors du congrès Velo-City qui a eu lieu à Nantes du 2 au 5 juin dernier. Dans sa recherche d'innovation, de diversification et d'alternatives durables, le Groupe La Poste souhaite poursuivre sa transition vers les VAE en incitant ses salariés à utiliser ce mode de déplacement doux mais également peu contraignant et plus facile d'accès que le vélo. Ainsi, il souhaite proposer l'acquisition d'un VAE à l'ensemble de son personnel ou au bénéfice de tous salariés d'entreprises engagées dans une politique de transition énergétique.

Profil de l'individu acquéreur de VAE

L'enquête nous a permis de dégager un profil moyen de l'individu-type acquéreur d'un VAE pour un usage utilitaire.

- L'âge moyen des répondants est de 49,6 ans et 75,6 % d'entre eux ont plus de 40 ans. Le panel de répondants regroupe 60 % d'hommes, le public VAE semble donc plutôt masculin, en raison notamment du poids plus important du VAE.

- 70,7 % des usagers VAE sont d'anciens automobilistes. 76 % des répondants sont des salariés. Pour 80,2 % d'entre eux, c'est leur premier VAE, mais leur expérience VAE est encore récente puisqu'elle est en moyenne de 3 ans.

- 44 % des répondants vivent en Ile-de-France et la majorité d'entre eux résident dans la grande couronne, à 10-15 km de Paris. 68 % des répondants font plus de 10 km par jour, chiffre qu'on peut comparer à la distance domicile travail moyenne qui est de 25,9 km (INSEE, 2004).

71 % des interrogés ont acquis leur VAE chez un vélociste. Les principaux motifs d'achats en faveur d'un VAE sont : l'aspect pratique du VAE (63,2 %), la rapidité (61,5 %), le relief (55 %), l'aspect santé (46,2 %), la préservation de l'environnement (45,1 %), les économies réalisées (42,3 %) et enfin le fait de moins transpirer (36,1 %).

Nous avons également pu identifier des freins à l'acquisition d'un VAE. Sans surprise, c'est le coût important qui est cité en premier (70,2 %), suivi par « l'absence de besoin » (33,5 %), la peur du vol (26,2 %), l'incapacité à réparer soi-même son VAE (24,6 %), l'aspect environnemental (20,9 % - en France consommation d'une énergie issue du nucléaire ; les conditions de l'extraction du lithium ; et le problème de retraitement des batteries) ; le coût de l'entretien (17,3 %) et le manque de fiabilité (15,2 %).

Quels critères privilégier pour un VAE ?

Lorsque l'on s'intéresse au marché du VAE, on se rend compte qu'un certain nombre de critères, qui ne sont pas les critères classiques de choix d'un vélo, entrent en jeu. Ces derniers sont liés au kit moteur, à la sécurité, au confort et surtout au prix. Voici quelques conseils.

Le kit moteur :

- Marque : Privilégier des moteurs Bosch ou Panasonic, plus fiables, avec un SAV compétent et bénéficiant d'une bonne expérience VAE. Opter pour une marque proposant l'option « Easy Start » qui permet au VAE de démarrer sans pédaler (entre 0 et 6 km/h), c'est une option appréciée par les usagers et pratique lorsqu'il faut pousser son vélo, notamment chargé.
- Emplacement : Sous le pédalier de préférence, de plus en plus répandu car il optimise les performances du moteur avec une puissance au démarrage plus forte. A éviter les moteurs moyeux avant qui donnent la sensation d'être tiré et les moteurs moyeux arrière qui donnent la sensation d'être poussé. De plus, les moteurs moyeux ne permettent pas de changer facilement un pneu crevé.
- Puissance : Il faut du couple pour transporter des charges ou pour franchir du relief. Mais la puissance du moteur est liée à la puissance de la batterie.
- Batterie : On choisira la technologie Lithium-ion qui procure plus d'autonomie, sans effet « mémoire ». Privilégier une autonomie plus importante ce qui assurera une durée de vie plus longue à la batterie. Une puissance de 36 volts et 9 Ah est suffisante pour un usage urbain. Il faut également prévoir que la batterie soit amovible afin de la retirer pour la recharger plus facilement, empêcher que l'on puisse la voler, mais aussi ne pas la laisser dehors lorsque les températures sont négatives au risque qu'elle se décharge et se détériore.
- Mode de déclenchement de l'assistance : Par capteur d'effort, très souvent couplé à de bons moteurs (Bosch, Panasonic, Yamaha).

En matière de sécurité :

- De bons freins : Idéalement des freins hydrauliques (sur disques), plus efficaces, nécessitant moins d'entretien en raison d'une usure plus lente.
- Un éclairage puissant : Préférer les éclairages à technologie leds plus puissants, alimentés par une dynamo moyeu. Éviter les boutons poussoirs (fragiles) et l'alimentation par la batterie (déchargement plus rapide = difficulté à gérer son autonomie).
- De bons pneumatiques : Opter pour des pneus de qualité car en raison de la vitesse, l'usure est plus importante en VAE qu'en vélo classique. Choisir des « Pedelec ready » (résistants aux crevaisons) spécialement conçus pour les VAE, avec bandes réfléchissantes sur les côtés.
- De la stabilité à l'arrêt : il est important de mettre une béquille double plus résistante, adaptée au poids du VAE (20-25 kg) et aux éventuels charges (courses, enfants, ...).
- Un cadre robuste : Privilégier un cadre solide au détriment du poids car il offre la possibilité de transporter plus de charges.

En matière de confort :

- Les suspensions : Des suspensions dans la fourche, télescopiques amorti léger, sont un minimum ; on peut également rajouter une suspension de selle pour amortir les vibrations de la roue arrière.
- La selle : Opter pour une Selle Royal esthétique et confortable.
- L'adaptation des accessoires : Il faut prévoir un porte-bagages résistant sur lequel il est possible d'adapter des accessoires, comme des sacs et un siège enfant.
- Le cadre : de préférence en « col de signe », plus facile à enjamber.
- Le prix : Pour donner un ordre de prix pour un VAE urbain,
 - moins de 1 000 € pour un VAE d'entrée de gamme
 - entre 1 000 et 1 500 € pour un VAE moyen moins
 - entre 1 500 et 2 000 € pour un VAE moyen plus
 - entre 2 000 et 3 000 € pour un VAE bien équipé
 - plus de 3 000 € pour un VAE très bien équipé, avec des caractéristiques spécifiques (pliable, cargo, ...)

A noter que le prix payé moyen donné par les répondants lors de l'enquête était de 1 839 € et que le prix idéal moyen suggéré par les répondants était situé entre 1 500 et 2 000 € pour 39 % des répondants.

Les recommandations de la FUB

L'essayer c'est l'adopter ! Selon une étude réalisée par Vélogik, lorsque ces derniers ont fait essayer des VAE à des automobilistes, 50 % en ont acquis un par la suite. L'essai est donc particulièrement important : il peut prendre plusieurs formes, soit par des ateliers organisés ponctuellement, soit par des prêts ou location de VAE pendant une ou deux semaines. Pour les associations de cyclistes urbains, il est également nécessaire

d'accompagner le report modal. La stratégie de communication et d'accompagnement ne sera pas la même selon que l'on a affaire à un usager vélo classique, un automobiliste, un piéton, un usager transports en commun, souhaitant acquérir un VAE. Par exemple, pour un usager transport en commun, on peut mettre en avant des arguments tels que la liberté et la vitesse de déplacement (15 km/h de moyenne en milieu urbain), supérieure à celle d'un bus ou tram (entre 12 et 13 km/h de moyenne en milieu urbain), ou le coût mensuel moyen d'entretien d'un VAE (environ 30 €/mois).

Ne pas négliger les accessoires ! Les usagers VAE font généralement ce choix au détriment de leur seconde voiture, on pensera donc à s'équiper notamment de sièges enfants, sacoches ou équipements de pluie.

Entretien : Les VAE sont relativement complexes à entretenir et nécessitent une révision régulière. Il faut penser à entretenir la chaîne, les freins, les pneumatiques, ... plus souvent que sur un vélo classique. L'idéal est de faire une révision tous les 6 mois et de vérifier l'état de la batterie tous les 2-3 ans.

Gamme et marque : Il faut exclure les produits bas de gamme avec lesquels l'entretien devient vite une déception et le coût du produit est au final souvent supérieur à l'achat d'un produit de meilleure qualité. L'idéal est de choisir au minimum un VAE de milieu de gamme.

La FUB conseille plutôt l'achat chez un vélociste local, plus compétent et à même de vous prêter un VAE de courtoisie en cas de panne. On optera pour des constructeurs de marque Française, d'une part pour mettre en avant des produits « made in France », mais aussi parce que les VAE français ont un bon rapport qualité / prix, plus fiables que les produits asiatiques et moins chers que les produits allemands ou néerlandais.

Vol : Notre enquête a révélé que 26 % des usagers VAE avaient fait marquer leur VAE avec le BICYCODE®. En plus d'augmenter considérablement les chances de pouvoir le restituer à son propriétaire en cas de vol, le marquage est également dissuasif : le voleur préfère voler un vélo non marqué.

De la même façon, 30 % des répondants ont fait assurer leur VAE, ce qui permet de limiter l'ampleur du préjudice en cas de vol.

Enfin, un bon antivol permet de dissuader la plupart des voleurs : attention, les meilleurs ne sont pas forcément les plus chers ! Les antivols en U sont les plus résistants du marché (à partir de 30 €), à compléter par un antivol de cadre.

Quel avenir pour les VAE ?

Dans le contexte actuel de multiples crises et amorces de transitions : énergétique, environnementale, mais aussi économique et sociale, le vélo à assistance électrique apparaît comme un moyen de déplacement crédible et à privilégier durant les prochaines années. En effet, la pratique régulière du VAE permet de se maintenir en forme physique dans une société de plus en plus sédentarisée, de réduire les dépenses de soins tout en pérennisant une hygiène de vie de qualité, permettant ainsi de vivre plus longtemps et en meilleure santé ; de réduire ses dépenses de transport dans un contexte de crise où il reste malgré tout nécessaire de pouvoir se déplacer ; d'utiliser un mode de déplacement doux, non polluant, qui consomme peu d'énergie et dont les aménagements permettent d'économiser l'espace et le foncier...

La mise en place d'une indemnité kilométrique vélo pourrait également permettre le développement du VAE en France, en poussant un certain nombre d'automobilistes à troquer leur voiture contre un VAE afin de réaliser leurs trajets domicile-travail, en s'épargnant les frais de carburants et d'entretien d'une voiture. D'autres sociétés engagées dans une démarche de transition énergétique comme le Groupe La Poste pourraient être amenées à l'avenir à proposer l'acquisition d'un vélo ou d'un VAE à son personnel ; les associations membres du réseau de la FUB seront des interlocuteurs privilégiés pour les accompagner dans leur démarche.